



Droit de préemption du locataire

Par **demalefette**, le **14/05/2008** à **17:08**

J'ai une maison qui est divisée en 3 appartements (RDC et 1er étage) + un garage dans le jardin qui est aménagé en studio. Je souhaite vendre cette maison d'un seul bloc et vide => quel sont les droits de préemptions des locataires actuels étant donné que je vais vendre en bloc l'ensemble ?

Par **Marion2**, le **15/05/2008** à **18:28**

Afin d'éviter toute erreur, je pense que vous devriez poser la question à votre notaire.